



COMMISSION 0 DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES OVERBAL N. 07 REUNION RESTREINTE DU 28.10.2024 REALISEE PAR VOIE ELECTRONIQUE

Présidence : M. Pierre LECORNU

Membres participants : Madame DELRIEU Christine, HANOUE T Laetitia
Monsieur GRISEL Philippe.

§§§§

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

JOURNEE DU 29.09.2024

SENIORS FEMININ A 8 D2 POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

JOURNEE DU 06.10.2024

SENIORS FEMININ A 8 D1 POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n°29434779 ESP FOOTBALL 1 // US DOUDEVILLAISE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée : Absence de délégué, une amende de 15€ est infligée à ESP FOOTBALL

SENIORS FEMININ A 8 D1 POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS FEMININ A 8 D2 POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS FEMININ A 8 D2 POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n. 29435184 AL DEVILLE MAROMME 1 // GRPT MOULIN ECALLES 1

Feuille de match insuffisamment rédigée : Absence de délégué, une amende de 15€ est infligée à AL DEVILLE MAROMME.

SENIORS FEMININ A 8 D2 POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

RENCONTRES DES 05 ET 06 OCTOBRE 2024

CHAMPIONNAT U17 F A 8 D2 POULE A

CHAMPIONNAT U17 F A 8 D2 POULE B

R A S

CHAMPIONNAT U17 F A 8 D2 POULE C

Match n° 29490415 ENTENTE RAC- MJC / ST AUBIN FC

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à l' ENTENTE RAC-MJC .

Match n° 29490416 FALAISES DU TALOU / CAUX FC

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée aux FALAISES DU TALOU.

Journée du 05.10.2024

U 14 FEMININ à 8 D 1 POULE A

Match 29436413 CAUX FC – CS SER MUN LE HAVRE

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436414 SC OCTEVILLE SUR MER – HAVRE CAUCRIAUVILLE

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

U 14 FEMININ à 8 D 1 POULE B

Match 29436428 GRAND QUEVILLY FC – MONT SAINT AIGNAN FC

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club GRAND QUEVILLY FC.

Match 29436429 F LA BOUCLE DE SEINE – CMS OISSEL

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436430 AL DEVILLE MAROMME – FUSC BOIS GUILLAUME

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club AL DEVILLE MAROMME selon l'annexe financière du DFSM

U 14 FEMININ à 8 D2 POULE A

Match 29436443 US DES FALAISES – AS FAUVILLAISE

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436444 OLYMPIA CAUX FOOTBALL – US EPOUVILLE

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29336445 CS SRV MUN LE HAVRE – US LILLEBONNAISE

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

U 14 FEMININ à 8 D2 POULE B

Match 29525013 ES JANVALAISE – FALAISE DU TALOU

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club ES JANVALAISE selon l'annexe financière du DFSM

Match 29525015 FC LE TRAIT DUCLAIR – YVETOT AC

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club FC LE TRAIT DUCLAIR selon l'annexe financière du DFSM

U 14 FEMININ à 8 D2 POULE C

Match 29436473 AS MADRILET CHT BL – S DE GRAND QUEVILLY

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436474 AS5V – FC ST JULIEN PT QUEV

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

U 14 FEMININ à 8 D2 POULE D

Match 29436488 ENT PQFC / ENT RAC GRIEU

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

Match 29436489 FC FEMININE ROUEN PE – GRAND COURONNE FC
Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

JOURNEE DU 13.10.2024

SENIORS FEMININ A 8 D1 POULE A

RAS

SENIORS FEMININ A 8 D1 POULE B

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n°294344952 CMS OISSEL 1 // ENT VARENNE AUFFAY 1

Feuille de match insuffisamment rédigée : Absence de délégué, une amende de 15€ est infligée à CMS OISSEL.

SENIORS FEMININ A 8 D2 POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS FEMININ A 8 D2 POULE B

RAS

SENIORS FEMININ A 8 D2 POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U17 F A 8 D1 POULE A

Match n° 2943607. AS FAUVILLAISE / ESM GONFREVILLE

Feuille de match FMI non utilisée, une amende de 30€ est infligée à l'AS FAUVILLAISE.

CHAMPIONNAT U17 F A 8 D1 POULE 8

Match n° 29436398 AL DEVILLE MAROMME / MONT SAINT AIGNAN FC

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à l'AL DEVILLE MAROMME.

CHAMPIONNAT U17 F A 8 D2 POULE A

Match n° 29433921 S SOTTEVILLLE CC / CAUDEBEC ST PIERRE F

Feuille de match FMI non utilisée, une amende de 30€ est infligée au S SOTTEVILLE CC.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence d'assistants à la touche, une amende de 10€ est infligée au S SOTTEVILLE CC et à CAUDEBEC ST PIERRE F.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au S SOTTEVILLE CC.

CHAMPIONNAT U17 F A 8 D2 POULE B

R A S

CHAMPIONNAT U17 F A 8 D2 POULE C

Match n° 29490418 FUSC BOIS GUILLAUME / ENTENTE RAC- MJC

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au FUSC BOIS GUILLAUME .

U14F à 8 D1

POULE A

Match 29436416 HAVRE CAUCRIAUVILLE – ESM GONFREVILLE

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436417 CS SERV MUN LE HAVRE – SC OCTEVILLE SUR MER

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

POULE B

Match 29436431 CMS OISSEL – AL DEVILLE MAROMME

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436432 MONT SAINT AIGNAN FC – F LA BOUCLE DE SEINE

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436433 GRAND QUEVILLY – FUSC BOIS GUILLAUME

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club GRAND QUEVILLY selon l'annexe financière du DFSM

U14F à 8 D2

POULE A

Match 29436446 OLYMPIA CAUX FOOTBALL – CS SERV MUN LE HAVRE

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436447 AS FAUVILLAISE – US EPOUVILLE

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436448 US DES FALAISES – US LILLEBONNAISE

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club US DES FALAISES selon l'annexe financière du DFSM

POULE B

Match 29525016 FC LE TRAIT DUCLAIR – O PAVILLAIS

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club FC LE TRAIT DUCLAIR selon l'annexe financière du DFSM

Match 29525017 FALAISES DU TALOU – ROUEN SAPINS FC

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29525018 ES JANVALAISE – YVETOT AC

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club ES JANVALAISE selon l'annexe financière du DFSM

POULE C

Match 29436477 S DE GRAND QUEVILLY – AS5V

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436478 AS MADRILLET CHAT BL – FC BARENTINOIS

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02.76.52.81.72

Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot

POULE D

Match 29436491 GRAND COURONNE FC – FC ROUEN 1899

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436492 FC FEMININ ROUEN PE – ENT RAC/GRIEU

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Match 29436493 ENT PQFC/GCOB – STADE SOTTEVILLE CC

Rencontre homologuée sur le score acquis sur le terrain

Le président

P. LECORNU



le secrétaire

P. GRISEL

